

EDK/IDES-Kantonsumfrage / Enquête CDIP/IDES auprès des cantons
 Stand: Schuljahr 2015-2016 / Etat: année scolaire 2015-2016

Schulwochen / semaines scolaires
 Berufsbildung / formation professionnelle

Kanton	Frage 112: Wie viele Wochen zählt das Schuljahr gemäss kantonalen Regelungen?	Bemerkungen
Canton	Question No 112: Selon la réglementation cantonale, combien y a-t-il de semaines d'école par année?	Remarques
AG	39	
AI	Keine Berufsfachschulen	
AR	40	
BE	38	Handelsmittelschulen 39 Schulwochen
BL	40	
BS	39	
FR-d	38. Pour les formation présentant des contraintes particulières, telles que de l'enseignement modulaire, le nombre de semaines est ajusté à la réalité de l'organisation, ceci pour définir l'annualisation des charges. Au minimum, l'enseignement est organisé sur 37 semaines.	
FR-f	38. Pour les formation présentant des contraintes particulières, telles que de l'enseignement modulaire, le nombre de semaines est ajusté à la réalité de l'organisation, ceci pour définir l'annualisation des charges. Au minimum, l'enseignement est organisé sur 37 semaines.	
GE	38.5	LIP autorise jusqu'à 40 semaines
GL	39	
GR	Gemäss neuem kantonalem Gesetz über die Berufsbildung und weiterführende Bildungsangebote richtet sich die jährliche Schulzeit nach den Bildungsverordnungen über die berufliche Grundbildung, was in der Regel 40 Schulwochen entspricht. Dies ist aber noch nicht an allen Schulen umgesetzt. Zur Zeit wird während 39 (inkl. Prüfungswoche) oder 40 Wochen (inkl. Prüfungswoche) unterrichtet.	
JU	39	
LU	38	
NE	40	
NW	38	
OW	38	
SG	39	
SH	40	



EDK/IDES-Kantonsumfrage / Enquête CDIP/IDES auprès des cantons
 Stand: Schuljahr 2015-2016 / Etat: année scolaire 2015-2016

SO	38	
SZ	39	
TG	40	
TI	36.5	Attention: les écoles de la formation professionnelle de la santé prévoient 44 semaine par année! Dans les écoles ou l'enseignement est organisé en cour-bloc la durée peut arriver à 40 semaine.
UR	38	
VD	38 semaines au moins, mais au maximum 186 jours. LEO art.68	
VS	38	38 pour les maîtres professionnels à plein emploi entre 35 et 38 semaines pour les maîtres professionnels auxiliaires Exception possible notamment dans le domaine santé-social
ZG	mindestens 38 Wochen	In der Regel 40 Wochen, in der Landwirtschaft 37 Wochen
ZH	40	
FL	39	

